



Promeneurs  
du Net

## LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Une intervention de Pierre Gasté - le 28 janvier 2020

Dans le cadre du collectif EducPopNum

Plus de 40% des Français ont des difficultés plus ou moins grandes avec le numérique. Ils se répartissent dans 3 catégories :

**7%**

Les exclus  
(débutants)  
Peu ou pas de  
compétences, grandes  
difficultés à apprendre le  
numérique.

**19%**

Les précaires  
(intermédiaires)  
Peuvent être connectés, voire  
très connectés (Youtube,  
Candycrush,..), mais non-  
fonctionnels pour un autre  
usage que le loisir.

**14%**

Les non-autonomes  
(avancés)  
Ont un savoir-faire, mais  
manquent de confiance pour  
les démarches en ligne.  
Privilégient le contact  
humain.



*Les jeunes ne sont pas épargnés par la fracture numérique. Ils peuvent être hyper-connectés et avoir un important usage récréatif du numérique, mais être démunis ou peu confiants dans les démarches administratives et professionnelles.*

### LES ENJEUX

C'est tout l'accès au droit qui est remis en question par le manque de compétence numérique. Aujourd'hui, tout a été dématérialisé : la demande d'APL, les actualités, la sécurité sociale, les loisirs... même la formation. Pour l'emploi, 100% des inscriptions ce font en ligne.

### PROFILS

Faute d'argent ou de compétences, certains Français sont déconnectés. Les plus à risque sont : Les personnes âgées - Les non-diplômés - Les foyer à bas revenu.



En 2022, ce sont environ 1 500 démarches administratives qui devront être réalisées en ligne.

## LES ACTEURS DE L'INCLUSION

- Les aidants : regroupent une diversité d'acteurs hyperactifs. Ils sont souvent des proches, mais peuvent être aussi des bénévoles.
- Les volontaires en Service Civique : Pôle Emploi en a beaucoup, mais ils ne restent pas et de nouveaux doivent être régulièrement formés.
- Les personnels d'accueil : ils ne sont pas toujours formés pour aider le public sur ces enjeux, alors qu'ils ont un rôle essentiel. Ils sont le premier filtre que les gens rencontrent.
- Les métiers du social : animateurs, travailleurs sociaux, conseillers...
- Les médiateurs du numérique : sont là pour l'autonomisation des individus.
- Les organismes de formation.

## COMMENT AGIR ?

- Les non-autonomes : les accompagner vers une autonomie, leur donner confiance, les rassurer (ex : laisser la personne faire les démarches, mais être à côté d'elle).
- Les précaires : les informer et les former (ex : les jeunes qui ne connaissent pas leurs mots de passe, dont Google leur gère tout. Leur fournir des recommandations pour éviter la situation du "plus de téléphone, plus de mot de passe").
- Les exclus : les accompagner durablement à travers des parcours ou des formations.



### Les outils

- *Abc pix*  
*Plateforme en ligne qui remplace le b2i. C'est l'outil que l'éducation nationale va utiliser pour certifier les connaissances.*
- *Les bons clics*  
*Plateforme en ligne qui permet d'évaluer les compétences et offrir des parcours pour développer les connaissances.*